

# APPEL D'OFFRE

## *Psychologue en Investigation Educative CDI à mi-temps*

Date de prise de poste : 02/10/2023

Date de limite de réception des candidatures : 01/09/2023

Pôle **SOCIO-JUDICIAIRE**- Service **INVESTIGATION EDUCATIVE**

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis.

### Missions

Les missions du psychologue, seront de :

Intervenir en direction des familles dans une perspective d'évaluation du risque pour le(s) mineur(s).  
Evaluer et analyser ses conditions de développement psycho affectif et intellectuel.

Partager et contribuer avec les professionnels de l'équipe à la compréhension des situations familiales.

Recueillir et analyser les éléments de l'histoire familiale.

Apporter un éclairage clinique et des éléments de réflexion sur la problématique rencontrée.

Favoriser la dimension psychique dans l'analyse des situations.

Rencontrer les mineurs et leurs familles individuellement et/ou collectivement. Conduit des entretiens cliniques

### Conditions d'exercice

- Etre titulaire du DEES Psychologie clinique
- Expérience auprès d'enfants et de familles en difficulté
- Etre titulaire **IMPERATIVEMENT** du permis de conduire et posséder un véhicule

### Profil souhaité

#### Qualifications :

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute
- Souci du travail partagé et pluridisciplinaire
- Dynamisme, rigueur, engagement et créativité

#### Compétences :

- Qualité rédactionnelle indispensable
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité d'analyse et de synthèse

## Avantages

---

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 17 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : [pole.socio-judiciaire@montjoye.org](mailto:pole.socio-judiciaire@montjoye.org)